

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 542

Artikel: Petit courrier de nos lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

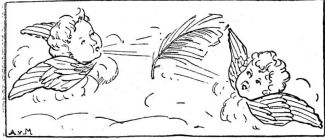
Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avons confiance dans l'intérêt actif que portent les Conseils de paroisse à cette question, et comptons qu'ils veilleront à ce qu'elle ne soit pas indéfiniment ajournée. Et n'avons-nous pas une longue expérience que, de toutes les vertus que l'on nous prêche, la patience est l'une des plus essentielles...

En attendant, que toutes les électrices de l'Eglise remplissent leur devoir la semaine prochaine, d'abord en se renseignant exactement sur la portée des modifications à la Constitution qui leur seront soumises — et nous espérons bien que toutes les paroisses organiseront des Assemblées à cet effet, et ne se borneront pas à discuter de ces questions dans des cercles d'hommes — et ensuite en participant au vote en pleine connaissance de cause et avec conscience de leurs responsabilités.

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Une admirable vie.

C'est celle de M^{lle} Charlotte Buchet, décédée à Etoy, près Morges, le 19 février, à 84 ans, dont l'activité rappelle beaucoup celle de sœur Julie Hoffmann, fondatrice et directrice d'Eben-Heser pour les incurables.

M^{lle} Buchet, âgée de 16 ans, émue par le triste sort des faibles d'esprit abandonnés, victimes de l'incompréhension et des moqueries, fonda un premier asile, avec son frère; elle l'aménagea dans la maison paternelle et commença d'héberger cinq enfants; elle possédait quelques cents francs et un courage et une foi immenses dans l'avenir de son œuvre. Aujourd'hui, Etoy compte quatre asiles qui abritent 150 faibles d'esprit, femmes, hommes, enfants. M^{lle} Buchet a triomphé de toutes les difficultés, aidée de sa famille, d'un comité et secondée surtout par la foi. Ce que ses 67 années de direction d'Etoy représentent de travail, de patience, de courage, d'abnégation, de persévérance, de volonté farouche et d'indomptable énergie, il est difficile de s'en rendre compte.

Encore une femme qui ne savait ni créer, ni organiser, ni durer. S. B.

Succès féminins.

M^{lle} le Dr. Lina Stern, autrefois professeur de chimie physiologique à l'Université de Genève, et bien connue de ce fait de nombre de nos lectrices, qui est maintenant professeur de physiologie à l'Institut Médical de Moscou, vient d'être

Soucis et responsabilités économiques des femmes¹

II

Où faut-il acheter ? au grand magasin ? à la Coopérative ? chez le détaillant du coin ?

Voilà une question souvent débattue entre les collaboratrices de notre *Petit Courrier*, et qu'il est indispensable de savoir envisager sur la base de notions scientifiques d'économie politique — ce qui n'empêche pas du tout, comme le croient certaines, de la considérer avec des préoccupations sociales très vives.

En premier lieu, il paraît nécessaire de s'entendre sur ce terme de « grand magasin » car il en existe diverses formules. Il y a d'abord le grand magasin proprement dit, qui offre à l'acheteuse une infinie variété d'articles (350.000, assurément pour un magasin américain!), mais tous très bien assortis et répartis entre des rayons spécialisés. L'avantage de ces magasins-là réside justement dans ce grand choix, souvent renouvelé, dans leur prix bas, que rendent possibles des achats en quantité, et aux meilleurs conditions — et il faut entendre par là, non pas ce que croient certaines, des reprises de faillites ou de liquidations de concurrents malheureux, mais le fait d'une situation financière qui permet de profiter d'un taux de change favorable, de circonstances avantageuses de contingentement, etc. Le grand magasin a toujours des prix fixes et ne vend qu'au comptant ce qui est aussi un avantage moral pour l'acheteuse. On peut, d'autre part, lui reprocher d'induire celle-ci en tentation par la multiplicité des objets qu'il expose, et de l'entraîner à des achats dont elle n'a pas le moindre besoin, si la raison ne parle pas très haut et très fort chez elle!

D'autres entreprises préfèrent les magasins à succursales multiples, les « chain stores » anglosaxons, ces succursales beaucoup moins grandes étant réparties dans différents quartiers de la

¹ D'après des notes prises au cours de M^{lle} M. Ginsberg, organisée par l'Association genevoise pour le Suffrage féminin. Pour le premier article, voir le numéro précédent du *Mouvement*.

nommée membre de l'Académie russe des Sciences. C'est la première fois que pareille dignité échoit à une femme.

Pour la première fois aussi, une femme, M^{me} Lagoutte (Marseille) vient d'être nommée inspectrice du grand service des P. T. T. (Postes, télégraphe, téléphone) de la deuxième ville de France. M^{me} Lagoutte a suivi toute la filière des différents services, et se félicite maintenant d'avoir ainsi ouvert la voie aux femmes qui lui succéderont.

Nous sommes heureux d'apprendre que M^{lle} Yvonne Achard (Genève), qui va quitter les fonctions de Commissaire nationale des Eclaircissements remplies avec tant de savoir faire durant de nombreuses années, a été appelée à siéger dans le Comité Mondial des Eclaircissements.

Des douzes archéologues, qui dirigent les fouilles du marché antique près du temple de Thésée, à Athènes, huit sont des femmes.

A toutes, au près comme au loin, nos meilleures félicitations.

tente spirituelle, d'un bout à l'autre de l'échelle sociale, ces deux pensées féminines se sont-elles jointes? Ce détail fait comprendre le rayonnement généreux qui émane d'Aurel, grande disciplinée mais aussi psychologue compréhensive de toute chose.

Aurel féministe. Elle l'est, comme toujours, avec fougue et générosité. Nous ignorons quelle part exacte elle prit à l'évolution du féminisme en France. Mais on l'imagine aisément prêtant son éloquence à la cause des femmes... « A ces Orientaux de Paris, écrite elle dans la plaquette intitulée *Les Françaises devant l'opinion masculine*, à ces gens de harem, qui répondent quant au vote des femmes: « Laissez-les donc à la maison » je demande pourquoi elles y seront moins parce qu'elles voteront une fois tous les quatre ans contre l'alcoolisme, gèreront le trafic des poules et favoriseront les mères?... Quel risque donc court là le foyer sacro-saint, sinon d'y voir un peu plus souvent le mari?... Et, surtout, que la femme veuille à ce que les meilleurs des hommes cessent de se désintéresser du vote; que la femme rappelle aux élites masculines la honte qu'il y a à s'abstenir... »

Et le culte qu'elle voue à l'amour humain, résumé dans la protection de la mère créatrice, s'exprime avec véhémence dans un autre manifeste préfacé par Rosny aîné, *Eloge politique de la Maternité*. Ici l'auteur fonce directement sur les hommes responsables... « D'abord retournez au charmant usage, un peu barbare, d'aller prendre la douce proie, vêtue de blanc — symbole nécessaire — chez ses

ville. Ces magasins-là aussi peuvent vendre à bon marché, du fait de la réduction de nombreux frais généraux, et de la possibilité d'achats en grande quantité. La qualité des marchandises y est également « standardisée », ce qui facilite les commandes téléphoniques, et les conditions de travail du personnel y sont — comme d'ailleurs dans les grands magasins de la formule précédente — généralement bonnes. Ajoutons qu'il est fréquent que la direction de ces succursales en banlieue soit confiée à des gérantes, ce qui ouvre un débouché intéressant à l'activité commerciale féminine.

Quant au système des Uniprix, souvent confondu avec les grands magasins, et qui est celui des magasins Woolworth, si connus dans les pays anglosaxons, et beaucoup mieux organisés que chez nous, il est entièrement différent. Il ne s'agit pas là en effet d'offrir au public un grand choix d'objets, mais seulement un certain nombre d'articles à prix réduit, du fait d'une « standardisation » (nous nous excusons de ne trouver aucun terme français pour remplacer cet affreux néologisme d'origine anglo-saxonne!) très-poussée, ou encore d'achats dans des conditions favorables. Il arrive fréquemment d'ailleurs que le bon marché de ces prix est illusoire, les quelques centimes de différence que le public enregistre triomphalement provenant simplement de la quantité ou du poids légèrement inférieurs à ceux du même objet vendu ailleurs. Le petit nombre d'articles vendus permet aussi d'abaisser les prix, le prix de vente n'étant pas calculé sur une moyenne qui comprend des articles restés en stock et difficiles à écouler. De grandes économies sont aussi réalisées sur la comptabilité, l'emballage, etc. et permettent également ces prix bas, qui tentent si fort tout un public.

Nous n'entrons pas ici dans un exposé détaillé d'un autre système, celui des coopératives de consommation, bien connu de nombre de nos lectrices qui y voient avec raison la formule économique de l'avenir et dont il a souvent été parlé dans les colonnes de ce journal. Les coopératives ont tous les avantages des grands magasins, c'est-à-dire la possibilité des achats en grandes quantités et dans des conditions favorables, avec la différence que les bénéfices ainsi réalisés ne vont pas grossir les dividendes d'un nombre limité d'actionnaires, mais retournent aux acheteurs, qui sont des sociétaires,

sous forme de ristourne ou trop perçu. Au point de vue moral, elles représentent une forme de solidarité économique et démocratique dont on ne pourra jamais dire assez de bien.

Et maintenant, le commerce de détail. Ce celui-ci traverse une crise terrible, cela est certain, mais provient sans aucun doute bien davantage du nombre excessif de détaillants que de la concurrence des grands magasins ou des « Uniprix » (voir à ce sujet les résultats de l'enquête fédérale à Vevey (*Réd.*). On l'a signalé avec raison: beaucoup de personnes à bout de ressources croient qu'en ouvrant un magasin, même si elles n'ont aucune expérience ni aucune préparation professionnelle ou commerciale, elles trouveront là le moyen de sortir de leurs difficultés, alors que la pratique prouve, dans de nombreux cas, exactement le contraire. Trop souvent, aussi, le commerce de détail ignore l'effort collectif, bien que certains détaillants aient formé des coopératives d'achat pour pouvoir surmonter les intermédiaires et tout comme les grands magasins, profiter de meilleures conditions. Le commerce de détail est aussi, bien davantage que le grand magasin, à la merci des exigences de sa clientèle, en ce qui concerne la vente à crédit, déplorable pour les deux parties, et l'on n'exagère pas en disant que ce sont les gens les moins fortunés qui achètent dans les conditions les plus désavantageuses en s'approvisionnant par petites quantités dans des magasins, dont cette forte proportion de vente à crédits déséquilibre complètement le roulement d'affaires.

Dependant, dans certains quartiers et pour certains articles, le magasin de détail est nécessaire. Il l'est notamment pour la vente d'objets, qui ne peuvent être vendus en série, et qui doivent porter la marque personnelle de l'artisan qui les a confectionnés. Il échappe par là à la règle générale qui veut que le grand magasin, et surtout la coopérative aient l'avenir pour eux. Quant à la question qui préoccupe à bon droit nombre de femmes, soit les conditions de travail du personnel, il semble bien que ces conditions sont meilleures dans les grandes entreprises, en ce qui concerne la régularité du paiement des salaires, les vacances payées, la création de postes d'assistantes sociales, etc.

(A suivre)

M. F.

Le premier anniversaire de la mort de Rosa Mayreder

Il y a tout juste une année qu'est décédée à Vienne dans sa 79^{me} année, quelques semaines avant que son pays eût cessé d'exister comme tel, une femme d'une grande valeur: Rosa Mayreder.

Poète, philosophe, champion ardent des droits de la femme, elle fut surtout connue d'une génération qui n'est plus, et qui dut lutter dès les premières années de ce siècle contre la théorie sentimentale de l'infériorité féminine pour cause de sexe. Courageusement, Rosa Mayreder entra dans la lice, et si la publication de son livre *Critique de la féminité* souleva des orages parce qu'il regardait les choses en face et abordait carrément les problèmes d'ordre sexuel, il eut d'autre part le mérite de faire réaliser combien artificielle, et par conséquent fautive, était l'opposition faite à l'affirmation de la valeur de la femme comme telle.

Ses autres ouvrages qui suivirent sont tous ins-

pirés d'une haute philosophie morale et religieuse: on peut citer parmi eux *Le sexe et la culture*, *La crise du mariage*, *La femme et l'internationalisme*, *Le dernier Dieu*, etc. Mais elle fut aussi poète, amie et collaboratrice du compositeur Hugo Wolf, pour lequel elle écrivit des livrets d'opéra et de sonnets; elle fut elle-même musicienne, peintre, pacifiste autant que féministe, et sa longue vie fut constamment en harmonie avec les principes qu'elle défendait. C'est une figure dont le souvenir reste doublement cher à beaucoup, vu les circonstances actuelles.

Petit Courrier de nos Lectrices

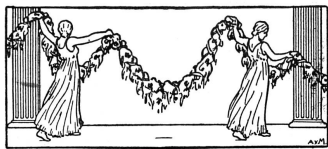
(La publication de plusieurs messages a dû être retardée faute de place.)

Sylvie à Acheteuse (No 540). — Merci de votre courtoise leçon que j'accepte de grand cœur. Mes renseignements au sujet des grands magasins datent de loin. J'aurais dû renouveler l'enquête! Toutefois je ne me repens qu'à demi de l'erreur commise puisqu'elle nous fournit l'occasion de détruire une légende. Ne serait-il pas opportun de citer quelques-unes des œuvres sociales instituées par les maisons en question, à titre d'exemples? Je crois qu'au point de vue populaire cette information aurait du bon. Bien entendu, il s'agit d'œuvres de prévoyance (retraite, vacances, maladie, etc.) et non de dons occasionnels. Permettez-moi à mon tour de vous rappeler (décidément nous nous lisons bien légèrement!) que, moi aussi, j'ai défendu le principe des grands magasins en disant... ce que vous dites à propos des salaires, organisation perfectionnée, etc. J'ai simplement souhaité que l'action sociale se développe. Puisque c'est chose faite, encore une fois, tant mieux. Dans sa très intéressante conférence du 3

personnalité et le pouvoir d'agir... Tu es fort, cette magnifique affirmation est la source, c'est la Vie tout entière que veut servir le « chef de paix », comme dit René Fauchois, en dénonçant les faiblesses, en rappelant les responsabilités mais aussi les possibilités, « en faisant de tout profiter la pensée ».

A quelle catégorie de lecteurs s'adresse Tu es fort? A la jeunesse nous a dit Aurel. Oui, mais à une jeunesse qui a dépassé l'adolescence. Et puis ne nous mettons pas en peine. Il faut mériter cette lecture. Seuls la poursuivront ceux qui pensent et sont capables, à leur tour de donner le coup de pioche dans le « maquis humain » pour apprêter la belle terre des récoltes.

Renée Gos.



A travers les Sociétés

Chez les maîtresses neuchâteloises d'enseignement ménager et professionnel.

Cette Société a tenu son Assemblée générale à Neuchâtel, le 4 février, au cours de laquelle elle a pris avec regret congé de Mme Juillerat, inspectrice fédérale démissionnaire, qui, pendant de nombreuses années a visité avec bienveillance et compréhension les écoles ménagères et professionnelles du canton.

Parmi les questions figurant à l'ordre du jour, citons tout spécialement celle des cours de perfectionnement à organiser durant les vacances d'été; celle de la révision des programmes pour l'obtention du brevet d'enseignement de la couture; le développement de l'enseignement post-scolaire et enfin la marque *Label*, synonyme de bonne qualité et de conditions normales de fabrication.

Les participantes à l'Assemblée furent ensuite aimablement reçues dans les magasins des Services Industriels, où M^{lle} Borel leur présenta quelques appareils électriques nouveaux (machine à calandrer, réchauds, radiateurs, grille-pain, machine à faire la mayonnaise, cafetière, ciseaux et coussin chauffant). Puis, la maison Prébandler fit gracieusement à son tour des démonstrations d'appareils à gaz de bois, dont les qualités essentielles sont l'économie, la propreté et le réglage facile, et qui rendent d'inestimables services à la campagne et dans les régions où le bois abonde.

Après un dîner en commun fort gai l'on entendit encore M^{lle} Passweg, qui retraça l'histoire de la broderie de St-Gall, et qui, grâce à de fort jolis croquis, montra la place que peut tenir cette broderie dans la toilette féminine. Malgré les temps durs, l'industrialisation de la production et la désertion de la mode, les St-Gallois n'ont perdu courage, et la présentation d'une très belle

collection de tissus nouveaux a prouvé que la vogue méritait de leur revenir.

Le Centre de Liaison des Sociétés féminines à Genève...

...a tenu une Assemblée de délégués le 27 février, au local de l'Union des Femmes. La question unique à son ordre du jour était l'organisation d'une Journée cantonale des femmes de Genève, qui a été définitivement fixée au dimanche 14 mai, et qui, reprenant la tradition des « Journées » organisées en 1929 et en 1931 par l'Union des Femmes, se limitera cette fois-ci, et pour des motifs d'organisation pratique, à une après-midi. Le seul sujet traité sera celui de la défense spirituelle du pays, en s'inspirant du message de M. le conseiller fédéral Ervat, mais le programme comprendra d'autres manifestations encore, et laissera en tout cas du temps aux rencontres et prises de contact toujours si bienfaisantes. Plusieurs Sociétés auraient voulu que cette rencontre eût lieu à la campagne, mais la crainte des intempéries toujours redoutables « au joli mois de mai » a fait pencher la balance vers la décision plus prudente de choisir comme local la salle du Conseil Général (Bâtiment Electoral) qui peut facilement abriter un millier de personnes.

S. F.

...et voici celui de Neuchâtel.

Au moment de dissoudre le Comité qu'elles avaient constitué pour organiser la réception de l'Alliance, en octobre dernier, les Sociétés féminines de Neuchâtel, regrettant de se séparer, ont projeté de créer un « Centre de Liaison » analogue à celui qui existe à Genève et aux « Centrales » d'autres villes suisses. Leur vœu vient de se réaliser; plusieurs d'entre elles ont adhéré d'emblée à ce Centre, et d'autres suivront, sans doute, et ainsi se trouve constitué un lien utile entre les activités féminines neuchâteloises.

E. P.

L'Association suisse pour la S. d. N.

L'Assemblée générale de cette Association qui a eu lieu à Berne le 12 mars dernier a été marquée par d'importants changements parmi ceux qui assument la lourde tâche de diriger en ces temps difficiles les destinées d'une Association comme celle-ci. M. le professeur W. Rappard a remplacé à la présidence M. le professeur Egger

démissionnaire, ceci non sans que des paroles de regrets et de félicitations auxquelles nous tenons à nous associer, aient été échangées de part et d'autre; puis M. Ernest Bovet, qui depuis la fondation de l'Association pour la S. d. N. avait assumé avec un dévouement sans pareil les fonctions de secrétaire général, et qui se retire maintenant pour raisons d'âge et de santé, a pris congé des membres de l'Association, accompagné de l'expression unanime des regrets et de la reconnaissance de chacun.

Notre journal ne peut laisser M. Ernest Bovet quitter son poste sans lui exprimer au nom de ses lectrices sa gratitude et son admiration pour l'œuvre accomplie. Féministe convaincu, M. Bovet a toujours été pour nous un ami et un conseiller, sur l'appui duquel nous avons toujours pu compter, accourant à l'aide dès que nous faisons appel à sa documentation toujours si abondante et à ses convictions si objectivement exprimées. Le nombre de conférences et de causeries introductives à des discussions qu'il a données à nos Sociétés suffragistes, ses campagnes en notre faveur dans nombre de cas, sa conception si élevée de la participation de la femme à la vie publique, ont toujours constitué pour nous un précieux encouragement pour lesquels nous tenons à lui dire ici un chaleureux merci.

E. Gd.

Au « Seehof » d'Hilterfingen.

L'Assemblée générale de la Société coopérative d'exploitation de l'hôtel sans alcool, le « Seehof » à Hilterfingen, si connu de toutes celles qui y ont passé de reposantes vacances, a eu lieu le 21 janvier. L'objet principal à l'ordre du jour était le remplacement de la directrice, M^{me} Herzog-Suter, malheureusement obligée de se retirer pour cause de santé, par une de ses collaboratrices les plus actives, et le mieux au courant de ce que doit être une entreprise de ce genre, M^{lle} L. Keller. Le concours de M^{me} Herzog reste d'ailleurs acquis au Conseil de la Coopérative, qui lui a exprimé sa chaude gratitude, ainsi qu'à sa fille, M^{me} Hirs, pour tout ce que leur activité compréhensive a fait du Seehof.

Celui-ci, fermé comme d'habitude pendant l'hiver, ouvrira bientôt ses portes, en tout cas, pour les vacances de Pâques. Avis à toutes celles qui connaissent le charme au printemps de la « Riviera » du lac de Thoune.

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 5 13 47

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Vendredi 31 mars:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Amphithéâtre du Collège primaire, 20 h. 30: *La femme dans la vie actuelle*, conférence contradictoire par le Dr. Muret (Lausanne).

Id. GENÈVE: Action genevoise pour la Paix, Maison du Faubourg, 20 h. 30: *Paix ou ruine?* conférence publique et gratuite par Marcelle Capy.

Garnet de la Quinzaine

Dimanche 19 mars:

BERNE: Association suisse pour le Suffrage féminin. Réunion sur convocation du Comité Central de l'Association.

Id. LAUSANNE: Union des Travailleurs sociaux, 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales: *Le Département social romand*.

Lundi 20 mars:

GENÈVE: Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale, Salle Centrale, 20 h. 30: Réunion générale des membres.

Jeu 23 mars:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et Société suisse-romande de radio diffusion, 18 h. à 18 h. 15: *L'éducation nationale par le scoutisme féminin*, causerie par Radio par M^{lle} Th. Ernst, commissaire générale des Eclairées vaudoises.

Dimanche 26 mars:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales: *Le Cartel genevois d'hygiène sociale et morale et la Maison d'accueil pour prostituées majeures*.

Lundi 27 mars:

LAUSANNE: Section de Lausanne de l'Association pour le Suffrage féminin, 20 h., Foyer de la Maison du Peuple: Assemblée générale annuelle. — 20 h. 30 (grande salle): *Souvenirs féministes de 1900 à Rome*, causerie publique et gratuite, par M. le prof. Ernest Bovet.

Mercredi 29 mars:

GENÈVE: Association des Femmes universitaires, Athènes, 20 h. 30: *La Rome antique*, tableaux vivants (Virgile), poèmes antiques (Heredia), fables de la Fontaine adaptées de Phèdre, scènes de Racine, saynètes sur la vie familiale à Rome, le tout préparé et exécuté par les élèves de M^{lle} Combe, professeur de grec et de M^{lle} Wible, professeur de latin, au profit du « Fonds de bourses » de l'Association. Prix des places: 1 et 2 francs.

Id. Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 19 h. 30: « Souper ceinture » en faveur des chômeuses âgées de l'Ouvroir de la Madeleine.

SIERRE Son climat sec, sa remarquable luminosité. Centre d'excursions et de jolies promenades.

Grande Pension VILLA BAUR, à 12 minutes de la gare. Repas, délassément, convalescence. Séjours à prix fixe, tout compris:

7 jours Frs. 56.—	9 jours Frs. 69.—
14 jours Frs. 102.—	21 jours Frs. 145.—

Appartement meublé par mois.
Sur désir régime végétarien ou autre.
Téléphone 5 10 08 — Prospectus
M^{me} ZUFFEREY-BAUR.

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 45.951

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

The International Suffrage News
(JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. fr. suisses
6,50 fr. suisses

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

L'ECOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA

au MONT-sur-LAUSANNE
(Altitude 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

L'école organise trois cours:

Classe A: Cours annuel avec diplôme à la suite d'examen finis. La fréquentation des cours prévus au programme est obligatoire. La durée du cours est de 10 à 11 mois; vacances en août.

Classe B: Cours semestriel. Programme correspondant à celui de la classe A. Les élèves qui suivent cette classe obtiennent à la fin du cours un certificat de sortie. Ce cours ne subit pas d'interruption pendant les vacances.

Classe C: Cette classe comprend les élèves qui ne désirent pas suivre tout le programme ménager de la classe A, mais qui attribuent plus d'importance à l'étude des langues. Les élèves de la classe C ont le loisir de choisir du programme ménager celles des branches qui leur conviennent le mieux.

PARENTS!
vos filles vous seront reconnaissantes de leur avoir donné la possibilité de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de familles.

Commencement des cours: 1^{er} mai et 1^{er} novembre.

Références auprès du président du comité de patronage: M. André Serment, syndic du Mont sur Lausanne.

Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la direction.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

à Genève, M^{lle} Ginsberg racontait qu'un grand magasin américain avait instauré, dans un local spécial, une heure de repos pour les vendeuses (lunch ou « récréation » au milieu de la journée). Sait-on si cette mesure, qui me semble bienfaisante, est généralisée chez nous?

Je voudrais aussi spécifier que, dans mon idée, il faut séparer le grand magasin du grand bazar (type Uniprix) où tout est différent. De même la Coopérative me paraît exister sur un plan qui lui est propre, avec des méthodes particulières.

C'est pourquoi je réponds à Coopératrice fervente (N° 541) que si je n'ai pas mentionné ce commerce collectif... c'est que je n'y ai pas songé! Mais je suis tout à fait d'accord pour qu'il soit soutenu, sa formule, si les principes en sont respectés étant, je crois, celle de l'avenir. Enfin, comme il a été dit au cours de la conférence citée plus haut, dans le commerce de détail, seuls sont appelés à subsister les petits commerces de banlieue, et les maisons spécialisées où l'acheteur sera assuré de trouver une certaine marchandise de premier choix. Il faudrait aussi rendre au public le sens du goût et de la qualité.

Une jeune féministe à M^{lle} E. G. — *Mademoiselle, vous qui lisez des journaux féministes français, vous pourriez peut-être saisir ma curiosité. Je lis qu'en France un « haut comité de la population » vient d'être créé à la présidence du Conseil, afin de coordonner les efforts, de suivre l'exécution des mesures prises en ce qui concerne le développement de la natalité, le peuplement rural, la déconcentration urbaine, etc., etc. Pouvez-vous me dire combien de femmes mariées font partie de ce « haut comité de la population »?*

Un compte-rendu de cette conférence est publié plus haut (Réf.).

Nous avons reçu...

Pour le « Mouvement »:

M^{me} L. G. (Genève), supplément d'abonnement Fr. 4.—
M. L. S. (Genève), supplément d'abonnement » 4.—

Total: Fr. 8.—
Listes précédentes » 356,55
Total à ce jour: Fr. 364,55

Pour les réfugiés espagnols dans le département de l'Ain.

M^{lle} H. C. (Genève) Fr. 5.—
M^{me} Ch. S.-G. (Neuveville) » 8.—
M^{lle} A. W. (Genève) » 3.—

Total: Fr. 16.—
que nous transmettons à celles de nos amies françaises à Genève qui s'occupent des camps de réfugiés dans le département de l'Ain. Elles nous informent que le camp de Nantua — et ceci grâce

La coopérative veut servir!

C'est la définition la plus simple qu'on puisse donner des buts que poursuit le mouvement coopératif. Tout ce que fait une coopérative, elle le fait dans l'intérêt et à l'avantage de tous. Elle livre aux consommateurs, au plus bas prix possible, les marchandises qu'elle achète chez le producteur à un juste prix. La coopérative favorise ainsi, dans l'intérêt de tous ses membres, une heureuse collaboration entre producteurs et consommateurs

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE